

Honorable Diane Finley
Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
Chambre des Communes
Ottawa (Ontario) Canada
K1A 0A7

Le 17 mai 2007

LETTRE OUVERTE À LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION MADAME DIANE FINLEY, AU SUJET D'ABDELKADER BELAOUNI, RÉFUGIÉ DANS UNE ÉGLISE DEPUIS 502 JOURS

Madame la Ministre,

Nous sommes des organismes communautaires et des ONG agissant au Québec. Nous sommes impliqués dans une grande variété d'activités couvrant de larges secteurs de la société québécoise.

Nous prenons contact avec vous au nom d'Abdelkader Belaouni, qui depuis janvier 2006 s'est réfugié dans une église de Montréal pour échapper à la déportation. Depuis plus d'un an, nous avons tenté en vain d'attirer l'attention d'Immigration Canada et des ministres qui s'y sont succédé, sur le sort d'Abdelkader Belaouni.

En décembre 2005, le **Comité d'aide aux réfugiés-Montréal** a écrit à Immigration Canada, dans les termes suivants : « Monsieur Belaouni subirait des "traitements ou peines cruels et inusités" s'il était forcé à quitter le Canada et, pour cette raison, nous vous exhortons de lui permettre de demeurer au Canada. » (traduction) CAR-Montréal est un organisme religieux à caractère charitable qui se porte à la défense des demandeurs de statut de réfugié au Québec. Il a pour mission de coordonner le travail de protection des réfugiés de la Table de concertation au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) et est un membre actif du Conseil canadien des réfugiés (CCR).

Également en décembre 2005, le **Comité des droits sociaux du Sud-Ouest de Montréal** a écrit, au soutien de monsieur Belaouni : « M. Belaouni s'est bien intégré à la vie de notre quartier, participant à nombre d'activités communautaires et s'étant fait de nombreux amis dans la population locale. Abdel-Kader est maintenant un des nôtres et c'est pourquoi tant des gens chez nous sont si préoccupés pour sa sécurité. » Le Comité des droits sociaux du Sud-Ouest de Montréal œuvre dans le quartier Pointe-Saint-Charles de Montréal, où habite Abdelkader Belaouni. Monsieur Belaouni était un membre actif de cet organisme avant qu'il reçoive l'ordre de déportation.

En janvier 2006, la **Table de concertation Action-Gardien** a écrit ce qui suit à l'honorable Monte Solberg : « Nous sommes étonnés autant que fâchés d'apprendre que le Canada veut déporter M. Abdelkader Belaouni depuis le 5 janvier dernier. M. Belaouni est un homme qui a surmonté de multiples obstacles dont une déficience

visuelle importante, et qui a su se bâtir une vie digne et stable ici à Montréal, cela après avoir été déplacé par deux fois. [...] Pourquoi le Canada cherche-t-il à déporter vers la détention, le renvoi et l'insécurité un individu qui a grandement contribué à notre communauté, tout en vivant une vie digne et autonome au pays ? » Action-Gardien est une coalition d'environ 25 organismes communautaires de la Pointe-Saint-Charles.

Également en janvier 2006, la **Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)** a écrit à l'Honorable Solberg, dans les termes suivants : « Considérant que Monsieur Belaouni a démontré une bonne volonté et capacité à s'intégrer dans la société québécoise, nous vous demandons d'arrêter le mandat de déportation et de lui accorder un permis de résidence. » COPHAN est un réseau d'environ 45 associations et organismes œuvrant pour les droits des personnes handicapées dans l'ensemble du Québec.

En février 2006, **Amnistie internationale** écrit à l'Honorable Solberg, pour l'informer que monsieur Belouni « s'est impliqué au sein d'organismes communautaires et de la vie de quartier, manifestant ainsi sa capacité d'adaptation à la société québécoise et canadienne. Par ailleurs, à deux reprises déjà dans sa vie, il a dû se déplacer à la recherche d'une vie sécuritaire, plus digne et plus autonome. Pour que cesse cette quête pour une vie meilleure et au nom de la dignité humaine, Amnistie internationale vous demande d'accorder immédiatement à Monsieur Belaouni le statut de résident permanent, pour motifs humanitaires. »

En mars 2006, la **Ligue des droits et libertés** passa en revue l'ensemble du dossier de monsieur Belaouni et en arriva à la conclusion suivante : « Parmi les raisons invoquées lors du refus de la demande de résidence au Canada pour motifs humanitaires de M. Belaouni, le 24 octobre 2005, le fait qu'il n'a pas trouvé d'emploi rémunéré depuis son arrivée au Canada a été majeur dans le refus de la demande. Nous considérons que l'analyse du dossier de M. Belaouni à cet égard a évacué des éléments fondamentaux qui doivent être pris en considération dans le traitement du dossier d'une personne aveugle. Parmi les éléments qui n'ont pas été pris en compte dans l'examen de cette demande en figurent deux de taille : les obstacles structurels face à l'emploi que rencontre M. Belaouni et les efforts d'intégration qu'il a réalisés dans ce contexte. Il est nécessaire de prendre en compte ces éléments. Ceci nous semble une question de justice et d'égalité ... »

En avril 2006, **l'Institut Alfie Roberts** écrit à l'Honorable Solberg : « Ses contributions significatives et les liens solides qu'il a établis sont inestimables et sont la preuve de sa participation active et très appréciée à notre communauté. C'est pour ces raisons que nous vous écrivons pour exprimer notre appui à la demande pour que le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration régularise sans délai son statut. » L'Institut Alfie Roberts est un centre de recherche et d'éducation établi à Montréal, dont la vocation est d'encourager l'étude et la recherche sur l'histoire et le développement social des communautés d'origine africaine et caribéenne.
(traduction)

En décembre 2006, un porte-parole de **l'Église Unie du Canada** écrit à l'Honorable Solberg, en appui à monsieur Belaouni : « J'insiste sur le fait qu'à mon avis le traitement de ce dossier a été mal fait; nous devons explorer les manières de

favoriser et non d'entraver son accès à une résidence permanente au Canada. Sa cécité ne devrait pas nous empêcher de voir qu'il a déjà apporté une contribution à sa communauté d'accueil et qu'il veut pouvoir continuer à le faire. » (traduction)

En janvier 2007, le **Centre communautaire des femmes sud-asiatiques (CCFSA)** vous a écrit, peu de temps après votre nomination comme Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration : « Le CCFSA trouve inacceptable que monsieur Belaouni ait ainsi perdu une année entière de sa vie. Nous vous demandons donc, en tant que Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, d'accorder sans délai le statut de résident permanent à monsieur Belaouni... » (traduction) Le CCFSA est un organisme montréalais qui se consacre depuis plus de 25 ans à fournir des services aux femmes immigrantes et réfugiées et à leurs familles.

En février 2007, l'**Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées (AMEIPH)**, vous a écrit : « Cela ça fait 13 mois que M. Belaouni est prisonnier dans l'église. La communauté lui offre beaucoup de support, mais c'est la prison quand même, sans pouvoir sortir et faire toutes les activités qu'un citoyen libre peut faire dans ce pays qui se veut si démocratique ! Nous vous demandons, en votre qualité de Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, d'agir immédiatement en faveur de M. Belaouni et de lui accorder la résidence sur la base de considérations humanitaires. » Depuis 26 ans, l'AMEIPH a œuvré pour faire reconnaître le droit à l'égalité des personnes handicapées de toutes origines. Monsieur Belaouni a travaillé comme bénévole pendant un an pour l'AMEIPH, comme réceptionniste-téléphoniste.

Voilà un tout petit échantillon des nombreuses lettres qui vous ont été envoyées, ainsi qu'à vos prédécesseurs, au cours des 15 derniers mois, faisant état de la qualité du soutien dont bénéficie monsieur Belaouni dans le milieu des organismes communautaires québécois.

Nous savons aussi que des membres du Parlement fédéral de tous les grands partis sont intervenus en faveur de monsieur Belaouni. Également, des personnes en Europe commencent à entrer en contact avec les ambassades canadiennes dans leur pays pour appuyer la demande de monsieur Belaouni pour le statut de résident permanent au Canada.

Nous croyons que monsieur Belaouni doit pouvoir demeurer au Canada. Voici quelques-unes des raisons pour cela :

L'intégration à la société. Monsieur Belaouni jouit d'un réseau de soutien très étendu et très fort dans son quartier de Pointe-Saint-Charles et dans tout Montréal, démontrant ainsi la qualité de son intégration au Canada. Comme son député fédéral Thierry St-Cyr l'a déclaré au Parlement : « Il s'est bien intégré à la communauté québécoise. Il est appuyé par l'ensemble de la communauté de Pointe-Saint-Charles » (Hansard, 22 février 2007). Monsieur Norman Doyle, président conservateur du Comité permanent de la Citoyenneté et de l'Immigration, ajoute : « Sa demande de résidence au Canada semble jouir d'un appui généralisé tant sur le plan juridique que moral et financier, de la part de l'ensemble de la communauté. » (Lettre à l'Honorable Monte Solberg de juin 2006, traduction)

Le parrainage financier. Cinq personnes — la professeure Guylaine Racine, Dr Pierre Dongier, monsieur Ian Ilavsky, l'abée James McDonald et monsieur Marc Champagne — ont offert de parrainer financièrement monsieur Belaouni jusqu'à ce qu'il devienne autonome économiquement, garantissant ainsi à l'État que celui-ci n'assumera aucun risque en lui accordant un statut conformément à la loi.

La participation à la société. Par son travail bénévole avec des organismes tels que l'AMEIPH et Comité des droits sociaux du Sud-Ouest de Montréal, monsieur Belaouni a fait une démonstration éclatante de sa capacité et de sa volonté d'apporter une contribution valable à sa communauté — peut-être davantage que bien des personnes qui ont la citoyenneté. Même après avoir pris asile, il s'est organisé pour pouvoir continuer à contribuer à la communauté, en animant par exemple une émission de radio mensuelle sur les ondes de la station CKUT 90,3 FM, traitant de questions touchant son quartier, diffusée en direct de l'église où il est réfugié.

Un refus discriminatoire. Le refus d'octobre 2005 d'accorder à monsieur Belaouni la résidence permanente était basé principalement sur son absence d'intégration au travail. Cette décision, fondée sur la cécité de monsieur Belaouni, constituait de la discrimination fondée sur le handicap. La Ligue des droits et libertés conclut que « le fait d'évaluer l'intégration dans la société canadienne de M. Abdelkader Belaouni sans tenir compte des obstacles auxquels il est confronté en étant non-voyant et des efforts qu'il fait face à ces obstacles constituerait de la discrimination et un non respect de la *Charte canadienne des droits et libertés*. » (Analyse de la Ligue des droits et libertés, mars 2006). Le refus omettait de tenir compte du fait que l'absence de statut de résident permanent lui fermait l'accès à des programmes de formation, pourtant considérés par le gouvernement canadien comme une condition essentielle pour procurer aux personnes aveugles un accès équitable au marché du travail.

L'épreuve du déracinement. Monsieur Belaouni a dû recommencer sa vie à deux reprises. En 1996, il fuit la violence et l'instabilité imposées par la guerre civile algérienne qui faisait alors rage, au cours de laquelle des centaines de milliers de civils furent tués et plusieurs milliers d'autres déplacés. Au début 2003, il fuit l'atmosphère de tension raciale et les politiques de profilage racial, telles le programme de « special registration », dans les États-Unis de l'après-11 septembre. Le déplacement est un défi pour tout le monde. Mais pour une personne non voyante dans une société de voyants, le déplacement impose un stress et des difficultés considérables, puisque l'environnement physique, les moyens de transport, les réseaux de services et les relations de confiance et d'entraide doivent être réappris et rétablis à chaque fois.

Le détachement et l'éloignement à l'égard de l'Algérie. Cela fait presque 11 ans que monsieur Belaouni n'a pas vécu en Algérie.

La sûreté physique et la peur de retourner en Algérie. L'ensemble des motifs déjà évoqués sont plus que suffisants pour fonder la demande de statut de résident permanent de monsieur Belaouni sur des circonstances d'ordre humanitaire. Il nous semble important quand même d'ajouter que la situation actuelle en Algérie est loin d'être stable. Au cours d'un incident récent hautement médiatisé, des douzaines de personnes ont été tuées et des centaines d'autres blessées, lorsque des bombes

ont explosé à Alger le 11 avril 2007. Monsieur Belaoui se souvient trop bien de la vulnérabilité particulière des personnes non voyantes, dans le contexte de telles violences. Il serait impossible d'assurer la sûreté physique de monsieur Belaoui s'il était retourné de force en Algérie.

La sécurité économique et l'autonomie. D'après l'expérience de monsieur Belaoui et selon des communications de personnes vivant actuellement en Algérie, des programmes d'équité gouvernementaux au bénéfice de personnes non voyantes semblent, à toutes fins pratiques, inexistantes en Algérie. Il paraît évident que la même sécurité économique et le même degré d'autonomie que ceux qu'il pourrait avoir au Québec ne pourraient nullement être garantis à monsieur Belaoui s'il était déporté.

Monsieur Belaoui demande tout simplement de pouvoir vivre sans peur et dans la dignité, ce qui n'est que le droit fondamental de tout être humain. **Par la présente lettre nous appuyons fortement la demande de monsieur Belaoui, fondée sur des circonstances d'ordre humanitaire, pour le statut de résident permanent.**

En dépit de nombreuses lettres et de nombreux appels téléphoniques, dans un flot incessant d'appuis venant d'organismes, d'individus, de membres de la classe politique, d'organisations nationales et même de citoyens de pays étrangers, le gouvernement semble n'avoir encore pris aucune mesure pour trouver une solution. On a ou bien refusé les demandes pour une rencontre en vue de discuter les diverses options, ou bien l'on a agi comme si de telles demandes n'avaient jamais été formulées.

Certains d'entre nous connaissons monsieur Belaoui à travers son engagement dans nos organismes et dans nos communautés. D'autres parmi nous travaillons quotidiennement avec les réfugiés et les immigrants. Nous connaissons les problèmes que pose le système d'immigration canadien. Pour nous, le fait que monsieur Belaoui ait dû avoir recours à tant d'approches différentes et que malgré cela, il n'ait toujours pas le statut de résident permanent au Canada, est une parfaite illustration de ces problèmes. Nous sommes convaincus que le cas de monsieur Belaoui en est un où la Ministre doit intervenir. En intervenant, elle ferait preuve de sensibilité à l'égard des problèmes qui affligent nos communautés.

La vie de monsieur Belaoui est restée dans les limbes depuis plus que 500 jours. Cela met en péril son bien-être dans tous ses aspects.

Nous vous demandons donc de consentir à rencontrer une délégation de nos organisations et des représentants de monsieur Belaoui avant la fin de mai, afin de trouver une solution sans plus tarder.

Vous remerciant d'avance pour l'attention que vous accorderez à cette lettre, confiants que vous donnerez suite aux demandes qu'elle contient, nous vous prions, madame la Ministre, d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Sylvie Béliveau, présidente, Accès aux Services et aux Produits Adaptés (ASPA)

Nicole Cloutier, Action Autonomie Montréal

Raoul Lincourt, président, Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat Canada)

Maria Barile, Action des Femmes Handicapées (Montréal)

Samuel J Singer, Coordinateur, Action Santé Travesti(e)s et Transsexuel(le)s du Québec (ASTT(e)Q)

Jérôme di Giovanni, directeur, Alliance des Communautés Culturelles pour l'Égalité dans la santé et les services sociaux (ACCÉSSS)

Alexis Musanganya, Président, Arc en ciel d'Afrique

Patricia Paquette, Association des Transsexuel(le)s du Québec

Aqiyila Lawrence, Black Students' Network of McGill University

Carrefour d'éducation populaire de Point St-Charles

Jean Isseri, directeur général, Carrefour jeunesse-emploi de Côte-des-Neiges

Nora Butler Burke, Centre 2110

Jean-François Bégin, Centre Afrika Center

Sadeqa Siddiqui, Centre Communautaire des Femmes Sud-Asiatique

Josée Longchamps, Centre d'aide Aqua-R-Elle

Gerry Pascal, Centre de ressources sur la nonviolenace

Ghislaine Provost, intervenante, Centre des femmes d'ici et d'ailleurs

Bita Mary Eslami, Coordinatrice, Centre des travailleurs et travailleuses immigrant-e-s

Jean-Marc Biron, directeur, Centre justice et foi

Isabelle Matte, Coordinatrice générale, Clinique Communautaire de Pointe-Saint-Charles

Suzanne Brasseur, Club populaire des consommateurs (Pointe-St-Charles)

Richard Goldman, Coordinator, Comité d'aide aux réfugiés

l'Équipe soutien aux personnes immigrantes du Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et de St-Henri (CÉDA)

Denis Prescott, Comité de pastoral social et solidarité Ste-Croix

Kathy Ramsey, member, Comité de soutien d'Abdelkader Belaouni

Jean Lalande, Coordinateur, Comité des droits sociaux du Sud-Ouest de Montréal

Nicole Pans, Comité des personnes assistées sociales de Pointe Saint-Charles

Michel Tourigny, Comité des sans emploi de Pointe St-Charles

Christiane Sibillotte, Comité Justice sociale des Soeurs Auxiliatrices

Chloé Serradori, directrice générale, Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) **Représentant plus que 40 organismes.*

Salam El Manyawi, Conseil musulman de Montréal

Khaled Mouanmar, président, Fédération arabo-Canadienne

Nancy Burrows, coordonnatrice, Fédération des femmes du Québec

Mohamed Kamel, V.P. Relations gouvernementales, Forum Canadien Musulman

Alan Wong, Gais et Lesbiennes Asiatiques de Montréal (GLAM)

Rémy N., président, Helem Montréal

Amarkai Laryea, Trustee, Institut Alfie Roberts

Dr. Viviane Namaste, Acting Principal, Institut Simone de Beauvoir (Université Concordia)

Sharon Difruscia, Justice and Peace Committee of the Catholic Archdiocese of Montreal

Luciana Soavé, Coordinatrice, Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées (AMEIPH)

Le Conseil exécutif, Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)

Nada Raphaël, coordinatrice, La Journée Ethnoculturelle LGBTTTQ

Nathalie Cohen, Coordinatrice, Groupe de recherche d'intérêt public à Concordia (GRIP Concordia)

Leila Pourtavaf, Groupe de recherche d'intérêt public à McGill (GRIP McGill)

Anna Kruzynski, membre, Pointe libertaire

Heather Macdonald, Coordinatrice, Programme réfugié et migration, Église unie du Canada

Suzanne Loiselle, directrice, Entraide missionnaire

Gabrielle Major, Coordinatrice, Les Frères et Soeurs d'Émile-Nelligan

Nicole Fillion, présidente, Ligue des droits et libertés

Micheline Crompt, Madame Prend Congé (Centre des femmes de Pointe-St-Charles)

Daniel Harpin, Maison de Partage d'Youville

Patricia Murphy, Maison St. Columba

Shloime Perel, McGill Refugee Research Project

Aruna Krishnakumar, Midnight Kitchen (McGill University)

Piper Huggins, President, NPD Section Québec

Brian Mc Donough, directeur, Office de la pastorale sociale, Archêveché de Montréal

Joanne Vasquez, Chairperson, Philippine Women's Centre of Quebec

Tynan Jarrett, Projet 10

Amir Khadir, porte-parole national et Minerva Gutierrez, responsable à la mobilisation et liens de solidarité, Québec Solidaire

Marc Tremblay, Regroupement Information Logement (RIL)

John Docherty, coordinateur, Réseau d'intervention auprès des personnes ayant subi la violence organisée (RIVO)

Sofian Benaissa, membre, RueBrique

Lise Ferland, directrice, Services juridiques communautaires de Pointe St-Charles et Petite Bourgogne

Derek Maccuish, directeur, Social Justice Committee of Montreal

Meg Leitold, Graham Latham & Cory Legassic, membres du Comité de suivi, Solidarité sans frontières

Sharon Difruscia, St. Monica's Faith and Justice Committee

Karine Triollet, Table de concertation Action Gardien de Pointe Saint-Charles * *Representant plus que 20 organismes*

Stephan Reichhold, Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes * *Representant plus que 130 organismes.*

Holly Fugler, Union for Gender Empowerment (McGill University)

Guy Delisle, président, Vision-Écoute

Anet Henrikso, Voice of Women-Montréal